



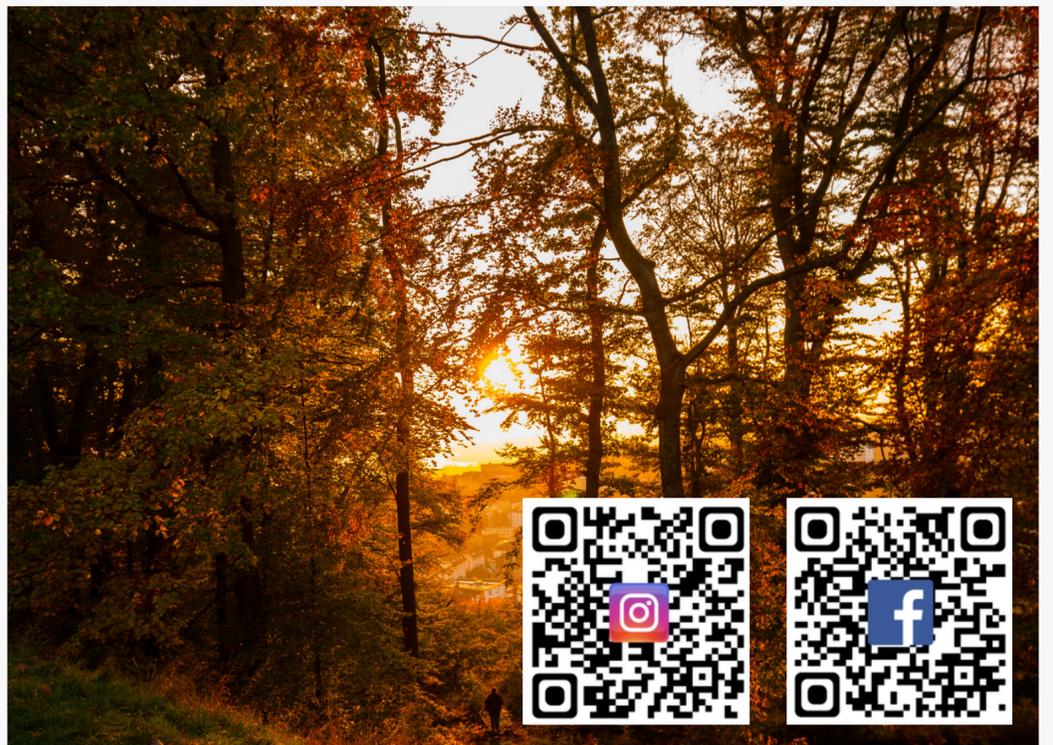
# SAINT-AMAND MAGNAZEIX



Joyeuses Fêtes !



Décembre 2022  
Bulletin d'informations  
de Saint-Amand-Magnazeix



# Informations utiles



## Mairie :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.00.87 📠 05.55.76.10.94

✉ mairie.st.amand.magnx@orange.fr



Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h30/13h30-16h45

Mercredi et samedi : 9h-12h

## Agence postale :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.19.35

Lundi au vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h



## Communauté de communes Gartempe Saint Pardoux :

16 avenue de Lorraine 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.60.93.10

🌐 gartempe.saint-pardoux@wanadoo.fr

🌐 www.gartempe-saint-pardoux.fr

Lundi au vendredi : 9h-12h30/13h30-17h



## Bibliothèque intercommunale :

16 rue Jules Ferry 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.60.93.10

✉ bi.chateauponsac@wanadoo.fr

🌐 https://gartempe-sp.bibli.fr

Mardi : 10h-12h30, mercredi : 10h-12h30/13h30-17h

Jeudi : 10h-12h30, vendredi : 10h-12h30/16h-18h

Samedi : 10h-12h30/13h30-17h



## Maison du Département :

3 bis Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.30.53 (assistante sociale, puéricultrice et référente autonomie sur rdv)

## Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.63.99

## Cabinet d'infirmiers :

Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 06.85.36.76.28

## Croix-Rouge :

32 avenue du 8 mai 1945 -87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.31.91

## Trésor public :

☎ 05.55.76.00.78 (Bessines/Gartempe)

## Le Conseil Municipal :

Mirguet Patrice

Vidal Jean-Marie

Tonial Brigitte

Feyssat Séverine

Monneau Christelle

Henrion Mounia

Pinet Geneviève

Pires Alves Cécile

Jacquot Marie

Leroux Pierre

Aupetit Francis

Feyssat Bruno,

Serrier Bertrand

Prevost Christian

## Maison France Services :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.44.25.60.66

## SAUR :

☎ 05.87.23.10.01

Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24h  
au ☎ 3237 ou sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)



Chers Amanduziennes et Amanduziens,



Encore une année qui arrive à son terme, encore une année qui ne nous a pas épargné au niveau des désagréments, des contrariétés. Après les conséquences de la crise sanitaire est venue la guerre en Ukraine et ses retombées sur notre vie quotidienne et notre économie. Les répercussions sont nombreuses et anxiogènes pour les ménages et la collectivité. L'explosion des coûts énergétiques et l'inflation généralisée plombent notre pouvoir d'achat et notre capacité à investir.

Malgré le contexte nous nous devons de rester positif et optimiste et œuvrer avec dynamisme et détermination pour le développement de la commune. Nous nous adaptons de ce fait à ces nouvelles données avec, comme priorité des actions qui impactent significativement la réduction des consommations.

La transition énergétique, la sobriété, nous engage sur le front climatique et nous oblige dorénavant à se focaliser sur les économies d'énergie.

Notre adhésion récente au SEHV (syndicat d'électrification de Haute-Vienne) nous permet la modernisation dès cette année de l'éclairage public par du LED (35 lanternes pour 2022). Cet effort se poursuivra avec quinze autres lanternes en 2023. Le financement se fera grâce aux diverses subventions délivrées (jusqu'à 80%) par le SEHV, le département et l'état. Cette action jumelée à un éclairage diminué va réduire immédiatement les consommations communales.

Dans la même optique, des pompes à chaleur seront installées en lieu et place de notre vétuste chauffage au fioul dans l'enceinte de notre Mairie dès cette année. Nous installeront des panneaux solaires sur les toits du bâtiment pour 2023. Les deux opérations se réaliseront avec un subventionnement à 80% avec les partenaires précités.

Toujours en partenariat avec le SEHV un vaste plan d'enfouissement des réseaux a été conclu avec la municipalité, à partir de 2027 et jusqu'en 2035 dans les principaux villages et sur certains axes la commune verra disparaître les poteaux et câbles inesthétiques sans surcoût financier supplémentaire. Pourquoi si tard dans le temps ? Parce que la liste d'attente est longue et notre inscription au SEHV tardive.

Le déploiement de la fibre par Orange se terminera début 2023 pour le dernier tiers de la commune au nord-ouest. A ce jour de nombreux administrés sont raccordés et profitent déjà de cette avancée et du haut débit.

Petite fierté, notre camping fonctionne à merveille et nous offre un écho supplémentaire sur les réseaux sociaux et avec des compliments toujours plus agréables des gens de passage, des répercussions positives sur nos commerces.

Notre marché mis en place depuis un an maintenant connaît des hauts et des bas et je remercie de tout cœur tous les commerçants et les chalands qui le font vivre contre vents et marées. La saison de pêche se termine fin novembre et a connu un franc succès autour de nos étangs magnifiques et remis aux normes.

Dans la longue litanie des améliorations, le remplacement de notre matériel informatique et téléphonique a été réalisé. Il y aura aussi je l'espère une refonte du site internet de la commune qui était inutilisable depuis 2020, en collaboration avec "Le Populaire" pour son installation.

Dans un autre domaine la cuisine de la salle des fêtes a subi des modifications importantes avec l'achat de matériel plus adapté comme un nouveau lave-vaisselle, un gaz 2 feux et une cellule de refroidissement.

La carrière de tuf, une fois sécurisée d'ici la fin de l'année pourra être de nouveau mis à disposition des administrés.

Concernant l'eau et ses problématiques actuelles dues aux sécheresses récurrentes en Limousin, le syndicat COUL GART EAU a décidé de doter Saint Amand Magnazeix d'un deuxième château d'eau sur le peu de la fortune. Ainsi pourra être assurée une meilleure distribution sur les communes voisines et une prévention supplémentaire en cas de difficultés d'approvisionnement. A noter également que des études hydrogéologiques sont actuellement en cours concernant les captages de la Gorcille/Montcocu en vue de leur réhabilitation.

Toujours en fin d'année ou début 2023 une nouvelle signalétique routière sécuritaire sera aménagée à proximité de l'école avec des peintures au sol, panneaux et miroir, des passages protégés.

Le grand projet qui nous occupera jusqu'à la fin de notre mandat passera par la revitalisation et la redynamisation de notre centre bourg en lieu et place du bâtiment agricole actuel de la COPAR. La première étape de cette vaste entreprise est l'achat déjà acté par le conseil municipal qui sera finalisé par acte administratif au début 2023 pour la somme de 28 000€.

Il y aura ensuite la phase de désamiantage et l'adaptation d'un projet résidentiel qui sera affiné dans les prochains mois. Plusieurs destinations sont possibles et nous travaillons actuellement avec des cabinets d'architectes sur ces évolutions.

Notre avenir et notre indépendance ne se construira qu'autour d'une attractivité accrue. Nous avons un atout maître avec la beauté naturelle de nos paysages, notre tranquillité, notre accessibilité. Mais ça ne fait pas tout ! Un bassin d'emploi digne de ce nom est un ingrédient essentiel à cette évolution. Une opportunité se présente à nous dans ce sens avec l'expansion du SMIPAC sur 28 hectares situés sur Saint Amand Magnazeix.

Nous pourrions ainsi accueillir des entreprises qui nous feroient confiance et qui nous permettraient de juguler au mieux le chômage sur nos communes et l'érosion des populations, fléau de notre ruralité.

Je ne vous quitterais pas sans avoir une énorme pensée affectueuse pour Éric et sa famille que nous embrassons bien fort.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal de passer en famille les meilleures fêtes de fin d'année possibles et vous revoir bientôt.

Le Maire, Patrice Mirguet

## ÉTAT CIVIL 2022



Monsieur BOURDOLLE Jacques, décédé le 2 janvier 2022,  
Monsieur PERIGORD Thierry, décédé le 21 juillet 2022,  
Madame POUJAUD Jacqueline, 83 ans, décédée le 21 juillet 2022,  
Madame MASCLoux Eva, 98 ans, décédée le 29 juillet 2022,  
Monsieur MASSARD Éric, 58 ans, décédé le 22 septembre 2022,  
Monsieur LAROUSSE Gérard, décédé le 25 septembre 2022,  
Madame MARCHEGUET Josette, décédée le 3 décembre 2022.

***Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.***



Madame JOVÉ Sarah et Monsieur MERCERON Christophe, le 6 juin 2022,  
Madame MARZET Laetitia et Monsieur LEROUX Pierre, le 25 juin 2022,  
Madame COURCELLE Charlène et Monsieur SAUMON Fabien, le 20 août 2022.

***Félicitations aux heureux mariés.***



ROUDIERE Agathe, née le 21 mai 2022 à Limoges,  
CHAUVAT Nino, né le 1 octobre 2022 à Limoges,  
SIMONET Judith, née le 26 novembre 2022 à Limoges.

***Félicitations aux heureux parents.***

## ACTUALITÉS MUNICIPALES

### Colis de Noël :

Comme chaque année la municipalité offrira un colis de Noël à ses aînés, la distribution se fera entre le 19 et le 23 décembre 2022 par nos conseillers.

### Cérémonie des vœux :

Monsieur le Maire et son conseil vous invite à un moment de partage pour la cérémonie des vœux, ce moment convivial sera accompagné d'une galette des rois et un pot de l'amitié à partir de 17h00.

### Dépôt de pain :

A partir du 29 novembre 2022, un dépôt de pain se fera au restaurant « Le Saint Amand ». Pour passer commande, contacter le 05.55.76.27.69.

Les étangs communaux : Nous vous informons que les étangs communaux seront fermés à partir du 1er décembre 2022 et la réouverture de la pêche dans nos étangs se fera le 11 mars 2023.

L'aire de camping-car : Nous vous informons que l'aire de camping-car sera fermée à partir du 1er décembre 2022 pour l'hiver.

Collecte des encombrants : une journée de collecte des encombrants sera organisée fin janvier par la commune, veuillez vous inscrire à la Mairie au 05.55.76.00.87.

## VISITE

Visite de Madame Pascale RODRIGO, La Sous-Préfète de BELLAC/ROCHECHOUART, le 8 juillet 2022 dans notre commune afin de faire un point sur les évolutions des projets futurs et en cours.



## LOCATION SALLE DES FETES

	24h commune	24h hors commune	Week-end commune	Week-end hors commune
Petite salle	100 €	140 €	150 €	230 €
Grande salle	150 €	200 €	190 €	280 €
Deux salles	200 €	250 €	240 €	330 €
Cauton 1 salle	500 €			
Cauton 2 salles	700 €			
Vaisselle	20 €			

## TARIFS CIMETIERE

CONCESSION	30,00 € le mètre carré
COLUMBARIUM	710,00 €
CAVURNE 15 ANS	400,00 €
CAVURNE 30 ANS	600,00 €

## TARIFS EAUX / ASSAINISSEMENT

	<u>EAU</u>	<u>ASSAINISSEMENT</u>
Abonnement	48.00 €	30.00 €
Consommation 0 à 250 m3	1.95 €	
Consommation 251 à 500 m3	1.70 €	
Consommation de plus de 500 m3	1.45 €	
Eau traitée		1.00 €
Raccordement		600.00 €



Suite à un changement de logiciel de facturation, la facture d'eau 2022 aura du retard, merci de votre compréhension.

## TARIFS CANTINE SCOLAIRE

Élèves	2,40 €
Adultes, intervenants	3,60 €

## PROJETS FAIT / A VENIR

### Route Châtenet



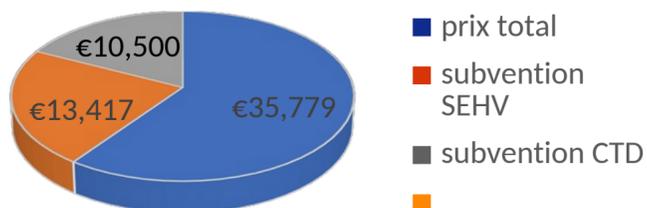
**Route** : Châtenet bicouche bitume (1493€)

### Le Peu Regard



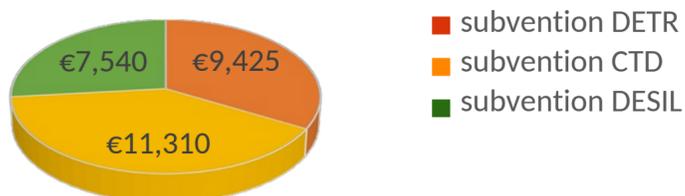
**Le Peu Regard** : création d'un système de récupération des eaux pluviales afin de gérer le ruissèlement des eaux (5074€ TTC)

### Eclairage



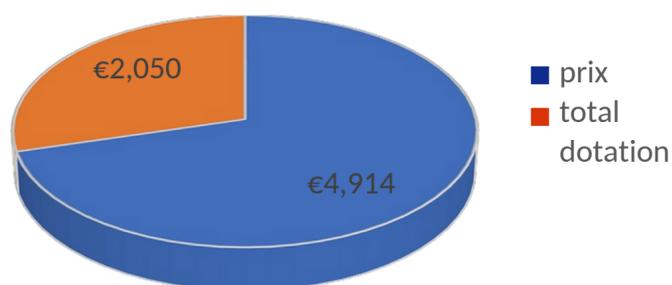
**Le bourg** : éclairage public 30 lanternes dans le bourg (35 779 €)

### Pompe à chaleur



**Chauffage** : mairie et salle des fêtes pompe à chaleur (45 241 € TTC)

### Passage protégé



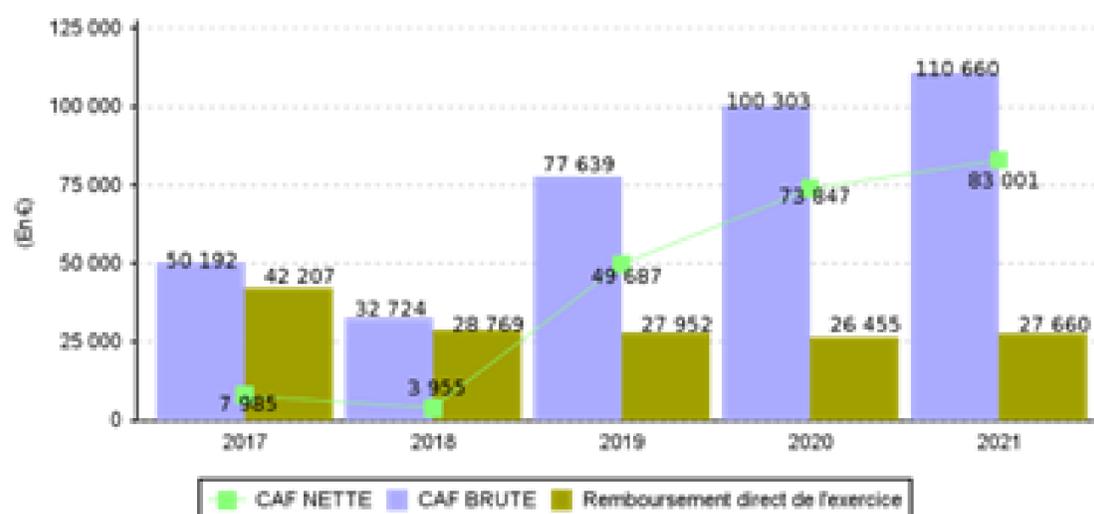
**Sécurité** : sécurisation des écoles avec création d'un passage protégé avec panneaux 30 km/h sur la RD N°63 de la traversée du bourg (4914 € TTC), ainsi qu'un panneau STOP à l'intersection du monument aux morts direction Montchenon et l'installation d'un miroir, dotation de 2050€ produit des amendes de police en matière de circulation routière.

## PROJETS A VENIR

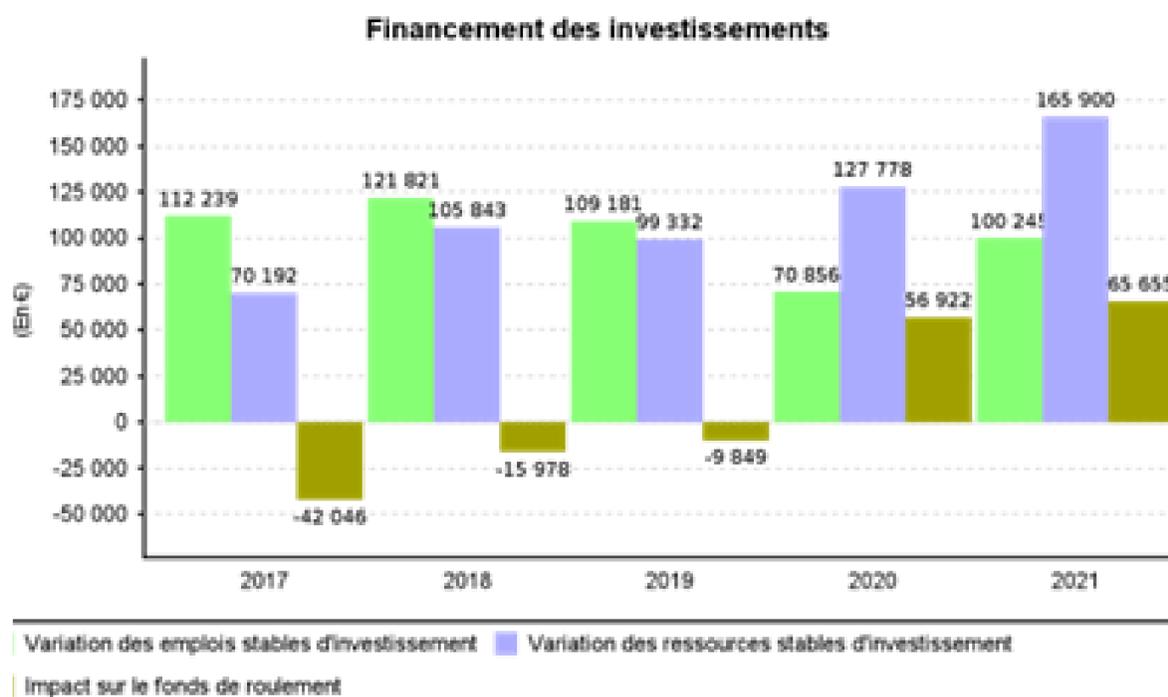
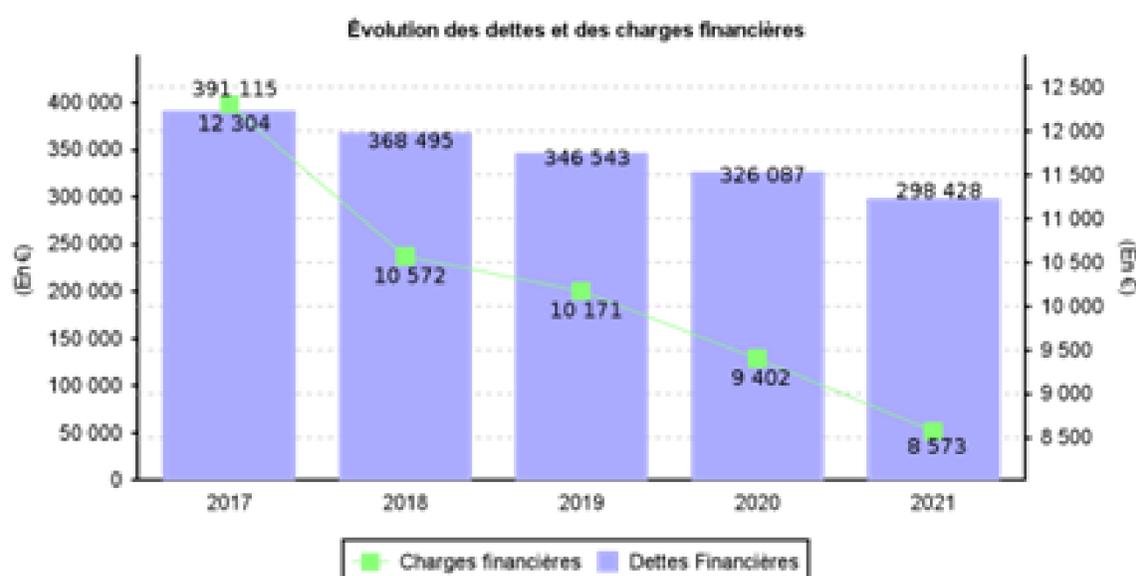
Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes.  
Création d'une aire de jeux pour enfants dans le terrain de camping.  
Changement de l'éclairage public (environ 15 lampes) dans les villages.

## INDICATIONS BUDGÉTAIRES FIN 2021

La CAF (capacité auto-financement) nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette



## INFORMATIONS DIVERSES

Une Conseillère Numérique France Services a pris ses fonctions depuis plusieurs mois au sein de la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux. Elle se déplace gratuitement sur tout le territoire, notamment sur notre commune chaque vendredi de 9h à 12h, au sein de la mairie où se trouve une connexion internet.



Elle a déjà réalisé plusieurs accompagnements autour de différents sujets parmi lesquels : les premiers pas sur ordinateur, l'utilisation d'applications sur smartphone et tablette, rechercher sur internet, gérer ses mails, google maps, utilisation de sites administratifs, traitement de texte... N'hésitez pas à lui faire connaître vos besoins en matière de numérique et à prendre rendez-vous au 06.02.02.15.73.

### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Annoncée l'an dernier, attendue avec impatience par beaucoup d'entre vous, la fibre optique est maintenant déployée dans les 2/3 de la commune et sera finalisée fin 2023, concrétisant ainsi les engagements de la Région, du Département et des communes. Ainsi, chaque habitant pourra être raccordé et bénéficier de ce moyen moderne d'accès à internet et à ses innombrables applications.

#### BON A SAVOIR

La fibre optique est un fil en verre très fin (250 microns) qui permet, à travers la propagation de la lumière confinée dans un cœur en silice, de transporter des données d'un point à un autre.

De fait, elle permet un débit d'informations inégalé et considérablement supérieur à la technologie ADSL, débit pouvant être en théorie près de 100 fois supérieur, aussi bien à l'émission qu'à la réception.



### RECENSEMENT

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Si le jeune vit en France, il doit se rendre à la mairie, muni des pièces suivantes :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité passeport, ou acte de naissance de moins de 3 mois, par exemple) ;
- Livret de famille à jour.

#### - DÉFAUT DE RECENSEMENT -

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de :

- Ne pas pouvoir participer à la JDC,
- Ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- Ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

## EAU

Notre département subit de plein fouet les sécheresses récurrentes depuis 3 années maintenant. La preuve, nous sommes à l'instant T toujours en état de vigilance, qui impose des restrictions et surtout une sensibilisation à l'usage de l'eau.

Dans cet esprit, la commune se bat pour réhabiliter nos captages de la Gorcille/Montcocu. Aujourd'hui ces derniers font l'objet d'une étude hydrogéologique. Le syndicat COUL-GART-EAU a décidé d'ériger un nouveau château d'eau d'une contenance de 1000 m<sup>3</sup> sur le peu de la fortune pour palier à d'éventuels soucis d'approvisionnement sur notre territoire (nous sommes dans l'attente des résultats de ces études que nous espérons positifs).



## ORDURES MÉNAGÈRES



Une révolution se prépare au sein de notre communauté de communes. Un engagement de modernisation des structures de la collecte et de la gestion est envisagé dès 2023. Cet engagement, qui nous est imposé est pris pour anticiper toutes les futures augmentations notamment de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et les nouvelles orientations prévues par la loi de transition énergétique. Nous allons donc nous orienter vers la redevance incitative comme beaucoup de communautés de communes voisines. La tarification sera composée d'une part fixe, liée au volume du bac personnel pucé, des tarifs de notre prestataire et d'une part variable liée au nombre de levées.

Une communication complète sera faite par le biais de tracts dans vos boîtes aux lettres et de réunions d'informations, quand tous les choix seront votés au sein de la communauté de communes.

## LE BÂTIMENT DE LA COPAR



Cette bâtisse du centre bourg se détériore au fil des années et péjore l'esthétique du centre.

La commune a décidé l'acquisition de cet édifice pour la somme de 28 000€ et l'acte définitif serait finalisé début 2023. Viendra ensuite la phase de désamiantage en 2024 pour laquelle bien sûr des subventions seront demandées.

Concernant le projet qui peut prendre place à cet endroit, côté nord 5 ou 6 logements pour séniors seraient construits, côté sud 2 ou 3 locaux commerciaux et 2 appartements plus grands (environ 60m<sup>2</sup>). Tout ceci serait réalisé dans le cadre du statut « petites villes de demain » obtenu par la commune de Châteauponsac. En cascade nous bénéficions de cette opération de revitalisation territoriale et des aides concomitantes.

Bien sûr cette réalisation devra être votée en conseil municipal et une convention devra être signée avec tous les divers cabinets conseils et d'architectes.

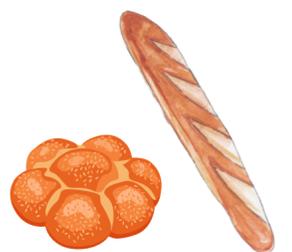
Nous reviendrons bien sûr vers vous avec beaucoup plus de détails et précisions dans les prochains mois.

## BOULANGERIE

Quelques nouvelles de notre boulangerie ! Cette nouvelle année nous avons fait la connaissance de Stella et Grégory.

Malheureusement après quelques mois d'ouverture, nous avons pu constater que la boulangerie était de nouveau fermée. Nous mettons tout en œuvre pour retrouver un nouveau boulanger.

La procédure de liquidation simplifiée s'est achevée le 30 novembre dernier, date à laquelle d'éventuels repreneurs pouvaient se positionner. A noter que la commune va se porter candidate.



## ATTENTION !

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau et de purger vos canalisations extérieures pour le gel.



## CONCOURS CANIN

Le samedi 23 juillet 2022, à St Amand Magnazeix, 6 clubs du Carlin, Boston terrier et petit Belge, organisaient leur 39ème nationale d'élevage avec 234 chiens inscrits au lof qui est le livre des origines françaises.

Le lendemain, dimanche 24 juillet 2022, le club des Épagneuls nains anglais vous conviaient à cette manifestation où nous pouvions croiser 187 chiens pour leur nationale d'élevage, inscrits au lof.

Ces chiens sont jugés sur leur morphologie, par rapport à un standard français. Les chiens viennent de toute la France, et de l'Europe. Les juges étaient français et étrangers (Italie, Danemark).

Les jugements se font par classe, en partant du baby à celle des vétérans.

Ces deux journées ont connu un franc succès avec un grand panel de spectateurs et un superbe soleil pour le plaisir de tous.



## La leçon de vie de Dominique Lagrou Sempere en dédicaces



SÉANCE DE DÉDICACES AU MARCHÉ DE SAINT-AMAND-MAGNAZEIX Dominique Lagrou Sempere présentait son premier livre « Après l'orage ».

**Saint-Amand-Magnazeix. Dominique Lagrou Sempere en dédicaces. DÉDICACE .** En vacances dans le Limousin, où elle a de nouvelles attaches, Dominique Lagrou Sempere était présente au marché bimensuel de Saint-Amand-Magnazeix. Elle y dédicait son premier livre *Après l'orage* paru en 2021 aux éditions Flammarion. Elle travaillait pour TF1 depuis 2001 jusqu'en fin d'année dernière : grand reporter, elle a couvert entre autres de grands procès comme celui d'Outreau. Son visage est bien connu des téléspectateurs car elle présentait depuis 2016 SOS village et Notre plus beau marché au Journal de 13 heures. D'ailleurs, elle a été ravie que la boulangerie de Saint-Amand-Magnazeix lui soit proposée et puisse être reprise grâce à l'émission. Son livre autobiographique, dédié par Jean-Pierre Pernaut, relate une période difficile de sa vie, la maladie et le décès de son mari. Ce livre, elle l'a écrit pour ses deux enfants, pour ne pas oublier, graver dans les mots tous leurs souvenirs. L'écriture est toute en sensibilité, la lecture très émouvante. Elle a choisi « d'aimer la vie sans oublier le passé ». Et c'est bien ce que l'on ressent à son contact, une vraie leçon de vie.

Dominique Lagrou Sempere a choisi de prendre un nouveau chemin dans sa carrière professionnelle et l'on devrait la revoir bientôt sur nos écrans. Elle travaille actuellement à l'écriture d'un nouveau roman qui doit paraître au printemps. Elle aimerait, dit-elle, participer au prochain Salon du livre de Limoges.

## DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

Depuis septembre, notre école accueille **41 enfants** (18 en CE1-CE2 avec Delphine Bazin et Sandrine Galateau AESH et 23 en CM1-CM2 avec Stéphanie Pressignac-Huguet, Directrice). Même si les effectifs restent convenables, nous remarquons une baisse pour les années futures et il nous faudra tous **rester mobilisés** pour pouvoir conserver nos deux classes et les conditions de scolarisation que nous pouvons offrir à nos élèves dans cette configuration.



Grâce à l'engagement de toute la communauté éducative (enseignantes, mairies de Saint Amand Magnazeix et Saint Sornin Leulac, association de parents...), nous essayons d'offrir à nos élèves de multiples projets dans différents domaines.

Depuis septembre, les enfants ont participé à plusieurs rencontres sportives :

- rencontre jeux traditionnels à Saint Sulpice les Feuilles
- rencontre cross'athlon près des étangs à Saint Amand Magnazeix

Ils ont également pu participer à des **ateliers scientifiques** à Saint Hilaire la Treille.

Au cours de l'année, les classes participeront au **prix littéraire "Je lis, j'élis"** (intervention mensuelle de la bibliothécaire de l'intercommunalité), au **prix de lecture à voix haute "Les petits champions de la lecture"**.

Nous accompagnerons également nos élèves **au théâtre** Expression7 de Limoges pour deux spectacles : "Jefferson" en décembre pour les CM (avec visite le même jour du **Musée de la Résistance**) et "Ce que murmure la nuit" en avril pour les CE et les CM.



Ateliers de sensibilisation à la **déficience visuelle** pour les CE1-CE2 et les GS-CP (en collaboration avec Marion de la bibliothèque intercommunale).



Nous recevrons également les animateurs du **SYDED** pour des interventions autour du tri et du recyclage. Nous irons ensuite **visiter le centre de tri** de Panazol pour voir concrètement comment sont triés nos déchets recyclables.

Nous envisageons également de retrouver le chemins des **classes découvertes**. Les CM feront une classe sur le thème de la Renaissance à Chailles du 27 au 31 mars. Les élèves de CE devraient aussi partir pour une destination non encore définie.

Pour réaliser ces nombreux projets, sources d'ouverture et d'apprentissages pour nos élèves, nous sommes bien entendu aidés financièrement par les communes et par l'association de parents d'élèves mais nous vous remercions tous très sincèrement pour l'accueil que vous réservez à nos élèves lorsqu'ils viennent vous proposer de leur acheter des chocolats au profit de la coopérative scolaire ou des jacinthes au profit de la Ligue contre le Cancer. Votre participation, depuis de nombreuses années, nous permet vraiment de proposer à nos élèves **des projets variés et intéressants, qui les marquent pour de nombreuses années**. Ont sent bien l'attachement de tous à notre école et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants au nom des enfants.

Nous remercions très sincèrement et très chaleureusement **Mme Lachaise et les membres de l'association des aînés** qui, lors de la cessation de leur activité, **ont fait le choix de céder 3000€ à la coopérative scolaire**, au profit des élèves de l'école.

Je tiens également à remercier **Eliane Nourrin** qui, depuis l'an dernier, vient bénévolement, un après-midi par semaine, pour permettre ainsi aux enfants de **fréquenter la bibliothèque de l'école**, d'emprunter des livres mais aussi pour leur offrir chaque semaine la lecture d'une histoire.

Enfin je tenais à remercier les **employés communaux** toujours disponibles pour répondre à nos demandes et particulièrement Stéphane, grâce à qui, très bientôt, l'école pourra être identifiée de tous grâce à un magnifique panneau réalisé par ses soins dans l'atelier communal !

**Les élèves et les enseignantes vous souhaitent à tous de douces fêtes de fin d'année !**



# Le rassemblement des parents d'élèves de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Amand-Magnazeix (RDPE)



L'association fait peau neuve!

Une nouvelle année scolaire a débuté et le bureau du rassemblement des parents d'élèves (RDPE) en a profité pour faire peau neuve ! En voici la nouvelle composition :

Présidente : Cécile Vassy (maman d'Isalys, CE1)  
Trésorière : Tiphaine Lamant (maman de Théo, CP)  
Secrétaire : Eunice Tankeu (maman de Nathanaël, CE1)  
Secrétaire adjointe : Déborah Vannier (maman de Noa, CP)



-Pour Noël, les membres de l'association s'activent pour la venue du père Noël avec des cadeaux pour les deux écoles du RPI et des chocolats pour les enfants.

Nous tiendrons également un stand sur le marché de Noël organisé le vendredi 23 décembre à Saint-Maurice-la-Souterraine par Madame BOUDET Cécile (fille de Mme Dubois, l'ancienne institutrice de St Sornin Leulac). N'hésitez pas à venir nous soutenir !

Le RDPE compte poursuivre ses activités dans cette dynamique avec plusieurs projets prévus courant 2023:

- Le samedi 28 janvier 2023 : après midi parents-enfants d'initiation à la Zumba à la salle des fêtes de Saint Amand Magnazeix ;
- Courant mars : un samedi après-midi boom-Carnaval ;
- En fin d'année : un dictionnaire pour chaque enfant de CM2 afin de l'accompagner dans son passage au collège et un album pour les enfants de CP afin qu'ils gardent un souvenir de l'école de Saint Sornin Leulac ;
- La participation financière aux sorties de fin d'années des trois classes.
- Aux beaux jours : une randonnée gourmande sur la commune de Saint Amand Magnazeix.



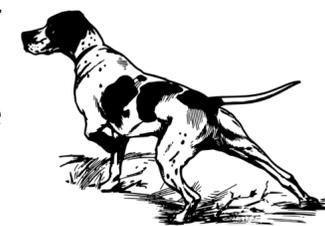
## ENTRETIEN

L'élagage est important dans nos campagnes. Le civisme et les textes de loi nous imposent à tous certaines obligations. En effet pour protéger nos routes, nos câbles, pour notre sécurité et éviter tout conflit de voisinage, il nous est demandé de prendre en considération cette pratique nécessaire. merci à tous de jouer le jeu et d'être responsable de nos arbres et arbustes.



## A.C.C.A

Ce mois de décembre 2022 nous annonce la fin d'une bonne partie de la chasse aux petits gibiers pour la saison 2022 /2023. Le début de saison a été difficile suite à la sécheresse et le manque d'eau. Cette année, nous avons introduit 50 perdrix grises et 300 faisans sur l'ensemble de la commune, ce qui a permis de satisfaire les chasseurs de petits gibiers. Pigeons ramiers et bécasses ont été présents, peu de lièvres.



En ce qui concerne les chasseurs de gros gibiers, la présence de sangliers est supérieure à l'année dernière. Il y a eu quelques dégâts sur les cultures et prairies malgré nos importantes régulations. Pour ce qui est des cervidés, il y a de la présence mais nous n'avons régulé qu'un dague.

Pour les chevreuils, cette année il y a eu une dizaine de prélèvement à l'approche par des chasseurs extérieurs à l'A.C.C.A. Ce qui nous permet de remplacer les recettes du repas du 15 août qui n'a pu avoir lieu.

Quant aux nuisibles, nous avons prélevé pas mal de renards suite aux dégâts sur les volailles. Mes remerciements vont aux gardes particuliers et aux chasseurs.

Merci également à Monsieur le Maire et son conseil municipal pour l'attribution d'une subvention qui nous permet de combler le déficit de la saison précédente.

Je souhaite à tous les chasseurs et résidents de la commune de passer de bonnes fêtes de fin d'année et j'adresse tous mes meilleurs vœux pour 2023 qui espérons ne sera pas perturbé par la COVID 19.

Le Président, Alain Serier.

## L'ESSAM - FOOTBALL

Un grand merci à Mme Lachaise et Mme Muller du club des Bruyères pour leur don au profit du club de football qui leur a permis de terminer la saison 2021/2022 dans de bonnes conditions.



## DEVOIR DE MEMOIRE – LES VOIES DE LA RESISTANCE

Georges PERICHAUD ( 1901-1944 ) Pseudonyme JO

Fin septembre début octobre 1943 dans le haut de Varnat près d'un chemin aujourd'hui effacé qui conduit à Bonneuil deux hommes se font face à la limite de jardin contigus. Ils se saluent et restent silencieux, les mots ne viennent pas. Le premier à rompre le silence s'appelle Georges Périchaud. Il est né dans la maison voisine celle de ses parents en 1901. Elle porte le numéro 1 et appartient à la famille Guillon depuis 1958.

« Oui cela doit te surprendre. Tu sais qu'à la différence de toi j'ai été fait prisonnier en 1940. Les boches m'ont envoyé dans un stalag en Prusse Orientale. Je me suis tenu tranquille. Ils ont transformé mon statut en celui de travailleur libre. Vu les bombardements qu'ils subissent ils ont besoin de maçons. J'ai pu obtenir une permission de deux semaines, mais je ne veux pas rentrer. Est-ce que tu connaîtrais quelque chose ? »

L'interlocuteur de Périchaud s'appelle André ( Alphonse ) Guillot. Il est né lui dans la maison actuellement numérotée ( et appartenant depuis 1959 à la famille Ducourtioux ). Le 3 avril 1912 les deux maçons se connaissent bien. Avant la guerre ils se voyaient fréquemment entre limousins à Paris. Guillot est homme de confiance de deux responsables châtelains des mouvements unis de Résistance ( Gaullistes ), Maxime Aussudre futur maire ainsi que conseiller général du canton de Châteauponsac et Félix Doirat restaurateur avenue de la Gare. Guillot ravitaille un maquis, notamment en viande. Le matin très tôt avant le lever des paysans il dépose à l'intérieur de granges des musettes pleines de nourriture. Celles-ci ont-elles même été apportées la nuit par des inconnus. En se levant il se rend à l'un des ses deux puits, celui de son domicile chez Malbay rue d'Alsace à Châteauponsac, ou le plus souvent à Varnat lorsqu'il dort dans la maison familiale. Des paniers sont suspendus à des cordes afin de ne faire aucun bruit lorsque l'on les manipule. A Varnat la viande provient quasi certainement d'abattages clandestins effectué par Ferdinand Grosset maison numéro 11 au cœur du village.

Peu de temps après leur conversation Guillot et Périchaud se rendent à Rancon lors d'une fin de journée. Georges est sensé y prendre le tram pour repartir en Allemagne. La nuit venue Guillot l'y conduit à un endroit convenu. Périchaud intègre un petit maquis de six hommes dont l'histoire est peu connue. Ce groupe ( se déplace ) régulièrement. L'un de ses lieux de ravitaillement est la maison Guillot à Varnat. Il y séjourne le jour et repart la nuit. L'hiver 1943-1944 sera très rigoureux. Mal vêtu, peu nourri, dans un grand état de dénuement ce petit groupe armé est très vulnérable. L'un de ses membres le déserte et revolver au poing dévalise un dépôt de tabac. Les forces de répression traquent alors le maquis et manquent de peu de le faire prisonnier. Contact est pris avec celui de La Souterraine ( F.T.P.F., communiste ). Marc Parrotin responsable militaire accueille les six hommes une nuit le 3 février 1944. A partir de ce moment Georges devenu JO ( c'est son pseudonyme dans la clandestinité ) devient l'un des hommes les plus influents de son groupe. Il a reçu lui une instruction militaire, ayant fait partie des troupes d'occupation de la Ruhr en 1923. Veuf, sans enfant c'est un homme et avisé d'une grande rigueur morale connaissant la région parlant le patois local il est chargé de certains contacts. Autour de lui la majorité de ses compagnons ont en moyenne vingt ans. Ils l'appellent papa ou pépé. Ils lui vouent confiance et affection.

Le maquis de La Souterraine est très actif. Sa présence dans les bois de Mazérat ( La Souterraine ) ou de Convalispe ( de Le Grand Bourg ) crée un état de détention permanent avec les forces de répression du régime de Vichy cantonnées au collège de La Souterraine et à Saint Vaury. La décision est prise au milieu du mois de mai 1944 de déplacer le maquis au bois d'Annet ( également dit La Bonnelle ) à la limite des communes de Saint-Maurice et de La Souterraine. Il prend à cette occasion contact avec les Nicoulaud les fermiers du hameau de La Bonnelle. Ils ont une petite propriété au Chézeau ( de Saint-Amand-Magnazeix ). Ces derniers lui fournissent pain, légumes et victuailles.

Le maquis sans qu'il s'en rende compte est absent. Entre autres par un traître qui ne sera démasqué que beaucoup plus tard par Parrotin dans les années 1960. Le 17 mai, alors que le groupe F.T.P.F. s'installe au bois d'Annet c'est l'attaque surprise vers 17 heures. De La Souterraine, gardes mobiles et quelques miliciens dénommés franc garde convergent par La Bonnelle ( La Souterraine ), le Chaussat(Saint-Maurice ) vers le lieu d'implantation du F.T.P.F. Surpris ceux-ci se partagent en deux groupes, l'un tente de percer au nord , l'autre à l'ouest. JO se porte en tête de ce dernier. Des assaillants embusqués l'abattent à l'endroit où est sa stèle aujourd'hui. Presque tous les membres du groupe ouest sont faits prisonniers. Celui du nord s'échappe. Alors commence l'indicible. Les assaillants obligent les camarades de JO à le porter sur leur dos. Ils se relaient tous les cinquante mètres par groupe de trois. L'un tient les bras de Georges Périchaud qui tombent de ses épaules, les deux autres chacun une jambe. Et cela durera presque jusqu'au collège de La Souterraine où sa dépouille mortelle est par un soupirail jetée sur un tas de charbon.

Au Chaussat, une vieille femme a vu la scène, elle ne saisit de poignées de fleurs et suit un moment cet inqualifiable défilé. Le sang de Georges Périchaud coule de ses plaies. Des dépôts sanglants se forment sur les espaces où le corps a été posé et repris. Scène d'épopée cette vieille femme recouvre les traces de sang par des fleurs. Elle insulte en patois les hommes en uniforme du régime de Vichy. L'un des hommes de troupe en queue de la file brandissant son arme lui fait signe de rebrousser chemin. Alors en français se postant toute droite, elle l'apostrophe en lui disant ; « eh bien vas y tire ! ». Suit un chapelet d'imprécation à connotations

A 7 heures du matin le 18 mai, des véhicules de gardes mobiles s'arrêtent devant la mairie de Saint-Maurice La Souterraine. Un gradé envoie chercher le maire pour ouvrir celle-ci lorsque la porte l'est un ordre retentit ; « Envoyez ». C'est de la dépouille de Georges Périchaud qu'il s'agit. Le corps est déposé dans la salle du conseil. Ordre est donné au maire d'aller rejoindre à la gendarmerie de La Souterraine le chef des forces de répressions : le lieutenant colonel Raymond Besson. Ce dernier intime l'ordre au maire de procéder à des obsèques discrètes des maquisards abattus.

L'inhumation aura lieu deux jours plus tard le samedi. Le long de la RN 142 ( aujourd'hui D 145 ) en rangs serrés une foule innombrable s'étire. Et dans un silence total gagne le cimetière. En venant chacun à fait moisson de fleurs cueillies dans les fossés et aux abords de la route. Nombre de personnes arborent des brassards tricolores composés à la hâte avec des chiffons. Acte de résistance collective on ne peut plus manifeste. Ce défilé silencieux est pour ses participants la plus non équivoque stigmatisation du régime de la Collaboration.

Au début de l'attaque, les membres du groupe ouest se sont dessaisis de leurs papiers d'identité. Ces derniers ont été dissimulés dans le fond d'un arbre creux. Le maire de Saint-Maurice-La-Souterraine a pris la précaution de faire photographier JO et un autre maquisard assassiné par les assaillants. Des reproductions circuleront dans les communes environnantes. Elles attireront l'attention de Marcelle Barret, secrétaire de mairie à Saint-Amand-Magnazeix. Elle-même est originaire de Saint-Maurice. Marcelle Barret convoque alors les hommes de Saint-Amand dont l'âge serait voisin de l'homme photographié. Alfred Grosset ( 1900-1985 ) maison numéro 16 à Varnat identifiera son camarade de classe et ami. Il lui incombe la lourde mission d'apprendre aux parents de Georges Périchaud la perte de leur enfant.

Raymond GUILLOT

LES VOIES DE LA RESISTANCE : partir du panneau dédié à JO en haut de Varnat sur terrain communal puis par le bourg, la sortie est de La Bussière-Rapy ( panneau ) ; gagner ensuite le bourg de Saint-Maurice, le hameau du Chaussat puis la stèle du bois d'Annet.

## COMMERCANTS ET ARTISANS DE SAINT AMAND MAGNAZEIX

- LINECDECO - Céline BONNET, compositions florales, bouquets et autres créations florales. Mazeiras – 06.22.93.06.11  
mail : linecdeco@gmail.com – Facebook : LineCdeco.celine.
- FERME DU BOUDET CHAMPS – Cécile et Benoît BOUDET, vente directe de viande bovine limousine et de porc fermier.  
Laschamps – réservation et commande au : 06.16.86.77.10
- L'ATELIERRE – Chantal Brunetaud, création florales, décoration d'intérieur, pot-pourri. Le Bourg – 06.78.47.18.10
- TAXI CHAPUT – taxi 7j/7 et 24h/24 transport de malade assis, déplacements personnels, navettes, transport de colis.  
21 Le Chézeau – 05.55.76.63.26 ou 06.19.88.15.57
- RESTAURANT LE SAINT AMAND – Cédric FERRER, bar, restaurant, pizzeria, pizza à emporter.  
13 Le Bourg – 05.55.76.27.69
- CHRISTOPHE FEYSSAT – Plombier chauffagiste électricien, installation, entretien et dépannage, devis gratuit.  
32 Bonneuil – 05.55.76.69.99
- AMS 87 – Fabrice JUDE, centre auto à domicile. L'Épine – 06.78.95.54.37
- AURELIE MIGNEAUX, fabrication de cosmétiques naturels – 06.50.95.76.76
- TAXI GILLES PENNY (petite remise). 3 La Bussière Rapy – 05.55.76.04.74
- MENUISERIE DE SAINT AMAND – Christophe PIRALLA, travaux de menuiserie, fenêtres bois pvc, portes, cuisines, escaliers, plafonds, parquets. 11 Le Bourg – 05.55.76.25.40 ou 06.87-56-71-37 mail : piralla.christophe@hotmail.fr
- STYL COIFF – RUEFF Nathalie, coiffure mixte. 18 Le Bourg – 05.55.76.23.41
- GRAPHI'LIM – SAURIAT Jean-Michel, enseignes, signalétique, panneaux publicitaires, impression numérique.  
20 Montchenon – 06.03.53.24.58 – mail : jean-michel.sauriat@orange.fr
- APICULTEUR – MASSARD Olivier. 9 La Bussière Rapy – 0677.52.34.20



## ILS HABITENT SAINT AMAND MAGNAZEIX ET VOUS PROPOSE LEURS SERVICES

- L'AUBERGE DU PONT – DE BRAUWER Bruno – Avenue du Brugeaud, Le Pont – Bessines sur Gartempe  
05.55.76.02.21 – site : [www.auberge-du-pont-87.fr](http://www.auberge-du-pont-87.fr)
- DANCING DISCOTHEQUE « LE LOFT » - DESMOULIN Thierry – Avenue de la Liberté – La Souterraine 05-55-89-16-08 –  
site : [www.loftlasout.fr](http://www.loftlasout.fr) – [www.facebook.com/loftlasout/](https://www.facebook.com/loftlasout/)
- ING TAXI – GUILLAUME Jean-Noël, transport de malade assis, à la demande, transport de colis 7j/7 et 24h/24 –  
1 Place de la Mairie – Saint Maurice La Souterraine – 05.55.76.96.62 ou 06.03.87.59.48  
FAX : 09.72.46.76.12 – site : [www.jng-taxi.fr](http://www.jng-taxi.fr)
- MAISONS MARCHE CONSTRUCTION – HENRION Denis, constructeur de maisons individuelles – Z.A Le Bois du Loup –  
La Souterraine – 05.55.6.05.63 – mail : [contact@marcheconstruction.fr](mailto:contact@marcheconstruction.fr)
- ENTREPRISE LAVILLAUROY – chauffage, plomberie, ramonage, dépannage – 4 Rue Jean Moulin –  
Bessines Sur Gartempe – 05.55.76.06.01 ou 06.07.76.34.85
- AUTO ECOLE – PREVOST Christian - 22 Bd Mestadier – La Souterraine – 05.55.63.07.36 ou 06.44.23.83.60 –  
mail : [prevost-christian90@orange.fr](mailto:prevost-christian90@orange.fr) – site : [autoecole.christianprevost.fr](http://autoecole.christianprevost.fr)
- PATRICIA COIFFURE – GRELLIER Patricia – 22 Bd Mestadier – La Souterraine – 06.33.90.19.05



